AR Prefecture

Reçu le 07/07/2022 Publié le 07/07/2022

EXTRAIT DU REGISTRE 006-240600593-20220705-CC220717 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pavs des Paillons

OBJET :

Motion de soutien aux agriculteurs pour l'accès à l'eau

Décision n° 22 07 17

L'an deux mille vingt-deux, le mardi cinq juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Maurice Lavagna, Gérard Branda,, Joël Gosse, Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Monsieur Christian Dragoni, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Messieurs Gérard De Zordo, Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Mesdames Marie-Thérèse Barrios-Breton, Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul et Monsieur Serge Castan formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Pierre Donadey par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Michel Lottier par Monsieur Cyril Piazza, Monsieur Jean-Marc Rancurel par Monsieur Cyril Piazza, Monsieur Noël Albin par Monsieur Alain Alessio, Madame Martine Brun par Monsieur Maurice Lavagna, Madame Evelyne Laborde par Madame Béatrice Ellul, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Madame Nadine Ezingeard par Monsieur Francis Tujague, Monsieur Jean-Claude Vallauri par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Madame Germaine Millo par Madame Béatrice Ellul.

Absent non représenté: Monsieur Gérard Saramito

Mme Blanc-Ricort a été nommée secrétaire de séance.

Le président expose que les agriculteurs du territoire sont confrontés à la sécheresse et à son corolaire, la crise de la ressource en eau qui s'aggrave de jour en jour.

Il précise que les services préfectoraux sont activement mobilisés sur cette question. Il propose toutefois de manifester le soutien de la communauté de communes à ces agriculteurs en difficulté. Ils ont un besoin vital de pouvoir continuer à irriguer leurs plantations pour éviter la perte totale de leurs récoltes et par suite de leurs revenus. Il est donc indispensable que toutes les parties prenantes de la gestion de l'eau portent la plus grande attention au sort de ces agriculteurs qui ne peuvent se permettre de subir une interdiction totale d'irriguer.

Il est déterminant également que l'ensemble des agriculteurs puissent s'emparer de nouvelles techniques d'arrosage et de pratiques culturales qui permettent de limiter ces besoins en irrigation. Enfin, dans ce contexte, ce soutien aux agriculteurs va de pair avec l'effort pour préserver prioritairement l'accès à l'eau potable pour les habitants des communes du Pays des Paillons.

AR Prefecture

006-240600593-20220705-CC220717-DE

Reçu le 07/07/2022 Publié le 07/07/2022

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son conseiller communautaire, après en avoir délibéré,

Décision n° 22 07 17

- Adopte cette motion de soutien aux agriculteurs
- Dit que cette motion sera transmise au préfet du département, au président du conseil départemental.

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de présents : 19 Nombre de votants : 29

Pour: Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Joël Gosse, Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingeard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Mme Germaine Millo

Contre:/
Abstentions:/

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE C. BLANC-RICORT

Ricord

LE PRÉSIDENT C. PIAZZA